Pour diffusion immediate
30 août 2021

Curling Canada exigera la vaccination obligatoire pour assister à ses événements

Les athlètes, les partisans, les bénévoles, les membres des médias ainsi que le personnel des événements et les fournisseurs âgés de plus de 12 ans devront être entièrement vaccinés contre la COVID-19 afin de participer et d'assister aux événements affiliés à Curling Canada, a-t-on annoncé aujourd'hui.

La politique sera mise en œuvre dès que possible et s'étendra à tous les événements organisés par Curling Canada, y compris les réunions en personne et les championnats, peu importe l'endroit.

Les participants et spectateurs des événements de Curling Canada doivent fournir une preuve de première vaccination au plus tard le 8 septembre et une preuve de vaccination complète au plus tard le 12 octobre.

« Par-dessus tout, nous croyons que cela est nécessaire afin d'offrir l'environnement le plus sécuritaire possible à tous ceux qui participent à nos événements, et ce point ne peut être souligné plus fortement », a déclaré Katherine Henderson, chef de la direction de Curling Canada. « Il ne fait absolument aucun doute que la vaccination fonctionne et réduit considérablement le risque d'infection à la COVID-19. Nous voulons que nos athlètes, nos partisans, nos bénévoles et nos employés se sentent aussi en sécurité que possible lors de nos événements, et nous pensons qu'il s'agit d'une étape nécessaire vers l'atteinte de cet objectif. »

« Le conseil des gouverneurs de Curling Canada soutient sans équivoque la position adoptée par l'organisation », a ajouté la présidente du conseil de Curling Canada, Amy Nixon. « Nous demandons à notre personnel d'offrir des environnements qui feront en sorte que les athlètes pourront concourir et que les partisans pourront assister à nos événements en toute sécurité. Nous croyons fermement que les conseils en matière de santé et de sécurité qu'ils ont demandés et reçus sont suivis et mis en œuvre dans le meilleur intérêt de tous. »
Les partisans ayant acheté des billets qui refusent de se faire vacciner auront la possibilité d'être remboursés. De plus amples détails sur la façon dont cette politique sera mise en œuvre seront disponibles à une date ultérieure.

-30-

Demandes médiatiques :

Al Cameron
Directeur, Communication et relations avec les médias
Curling Canada
Tél. : 403-463-5500
acameron@curling.ca

Kyle Jahns
Gestionnaire, Communication et relations avec les médias
Curling Canada
Tél. : 204-803-8221
kyle.jahns@curling.ca